



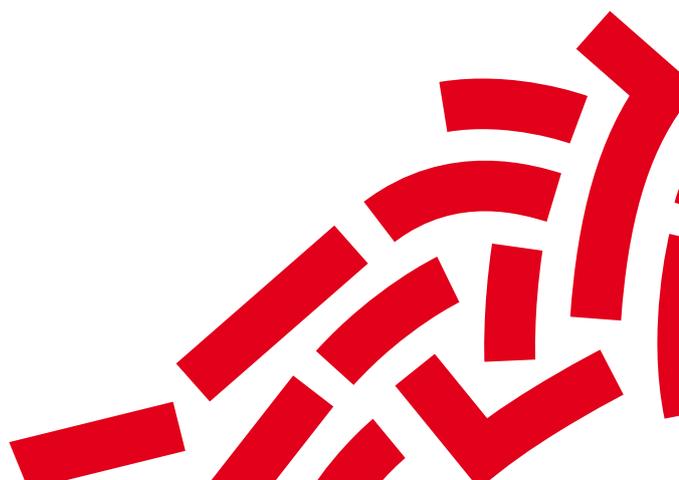
BANQUE des
TERRITOIRES



Charte d'identité visuelle destinée aux bénéficiaires du
Programme d'Investissements d'Avenir
et du **Grand Plan d'Investissement**



LE GRAND PLAN
D'INVESTISSEMENT



Bénéficiaire d'un financement dans le cadre du PIA/GPI, vous trouverez dans ce document les règles d'identité visuelle.

Cette charte graphique devra obligatoirement être respectée pendant la durée de la convention signée.

Sommaire

1. La communication centrée sur le PIA et le GPI

- Le label
- Les logos du Secrétariat général pour l'investissement et la Banque des Territoires
- Les applications concrètes
- Les cas particuliers :
 - les panneaux de maîtrise d'ouvrage
 - les panneaux d'information sur le chantier
 - les communiqués de presse

2. La communication ne concerne pas directement le projet financé par le PIA/GPI

1. La communication centrée sur le PIA et le GPI

Le label

Il ne doit jamais être positionné au même niveau que le logo d'opérateurs ou d'entités autres. Il doit être systématiquement positionné dans la partie supérieure du document, seul et au-dessus de ceux-ci (hors cas particuliers).

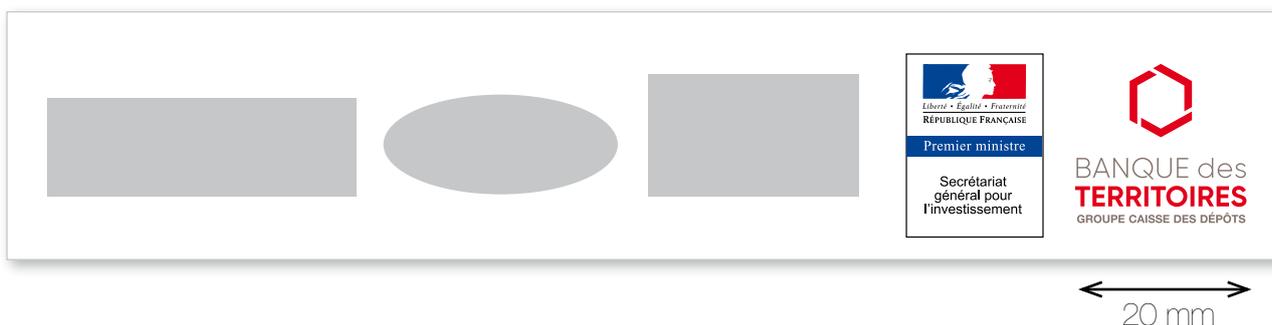
- Le fond de la médaille doit toujours rester blanc



LE GRAND PLAN
D'INVESTISSEMENT

Les logos de l'État et de la Banque des Territoires

L'endossement se fait en bas du(des) document(s). Dans le cas d'une frise de logotypes, le bloc « SGPI » et « Banque des territoires » est obligatoirement positionné à la toute fin de la frise. La largeur minimum est de 20 mm.



1. La communication centrée sur le PIA et le GPI

Applications concrètes

Chantal CASTELNOT
Préfète
de l'Orne

Yves GOASDOUÉ
Président
de Flers Agglo

Florence MAS
Directrice régionale
de la Banque des Territoires en Normandie

Hervé MORIN
Président
de la Région Normandie

Christophe de BALORRE
Président
du Département de l'Orne

Jacques DALMONT
Maire de La Ferté-Macé
Vice-président de Flers Agglo

Christine ROIMIER
Présidente
de l'Association Althéa

vous convient à l'inauguration, **Judi 30 août 2018 à 11 h,**
du Foyer de Jeunes Travailleurs de La Ferté-Macé
(16, rue Pasteur)
Travaux réalisés avec le concours financier du Programme d'Investissements d'Avenir

Cartons d'invitation à des opérations fondatrices : contractualisation, signature de convention, lancement de projet, pose de la première pierre, inauguration...

**LE GRAND PLAN
D'INVESTISSEMENT**

Avec le soutien financier du Programme d'Investissements d'Avenir
ou
Travaux réalisés avec le concours financier du Grand Plan d'Investissement
ou
Avec le soutien du Grand Plan d'Investissement

Secrétaire
général pour
l'investissement

**BANQUE des
TERRITOIRES**
GROUPE CAISSE DES DÉPÔTS

Editions, sites internet...
Insérer le label PIA/GPI,
les logos « SGPI » et
« Banque des Territoires »
dans la page générique
« Partenaires »
dans un cadre dédié.

1. La communication centrée sur le PIA et le GPI

Les cas particuliers

■ Panneaux de maîtrise d'ouvrage

Ces panneaux doivent être positionnés dans de bonnes conditions de visibilité pour le public et respecter le positionnement des logos tels que présentés ci-dessous. La référence au financement du PIA/GPI doit être explicitement mentionnée.

MAITRISE D'OUVRAGE :

 **CCI PARIS ILE-DE-FRANCE**
DIRECTION DU PATRIMOINE ET DE L'IMMOBILIER
49, rue de Tocqueville 75813 Paris cedex 17

 **LE GRAND PLAN D'INVESTISSEMENT**

CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT À USAGE D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ITESCIA ET DÉMOLITION DU BÂTIMENT EXISTANT
8, rue Pierre de Coubertin
95300 Pontoise

Permis de construire :
095 500 17B 0023
du 7 décembre 2017



Travaux réalisés avec le concours financier du Programme d'Investissements d'Avenir, de la Région Ile-de-France et le Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise

1. La communication centrée sur le PIA et le GPI

Les cas particuliers

■ Panneaux d'information sur le chantier

Ces panneaux doivent être positionnés dans de bonnes conditions de visibilité pour le public et respecter le positionnement des logos tels que présentés ci-dessous. La référence au financement du PIA/GPI doit être explicitement mentionnée.

ÉCOLE D'APPLICATION AUX MÉTIERS DES TRAVAUX PUBLICS

Travaux réalisés avec
le concours financier du
Programme d'Investissements d'Avenir



LE GRAND PLAN
D'INVESTISSEMENT

Investissements 2012-2018

Constitution d'un pôle
d'excellence et d'innovation
en matière de formation
aux métiers des Travaux Publics



Secrétariat
général pour
l'investissement



BANQUE des
TERRITOIRES
GROUPE CAISSE DES DÉPÔTS

1. La communication centrée sur le PIA et le GPI

Les cas particuliers

■ Communiqués de presse

Le(s) logo(s) du co-investisseur(s) se positionne(nt) au même niveau que celui de la Banque des Territoires, dans la partie supérieure du document. Le label PIA/GPI doit se positionner directement sous le titre du communiqué de presse.

MARDI 06/11/2018

La Région Auvergne-Rhône-Alpes

Le Grand Plan d'Investissement

BANQUE des TERRITOIRES

INAUGURATION DU NOUVEAU SIÈGE SOCIAL D'ALLIZÉ-PLASTURGIE

MERCREDI 14 NOVEMBRE À 11H30

Communiqué de presse

Evoluer au plus près des attentes des industriels

Mercredi 14 novembre à 11h30, Allizé-Plasturgie inaugurer son nouveau siège en présence de représentants nationaux du Medef et de la CPME, après 30 ans passés dans ses locaux situés dans le 3^e arrondissement de Lyon.

Situé au 1 boulevard Edmond Michelet (Lyon 8^e), ce bâtiment a été pensé et conçu afin de favoriser la transversalité et des modalités de travail plus collaboratives, mais également pour accueillir les partenaires et les industriels adhérents. Les nouveaux locaux sont plus contemporains et résolument ouverts vers l'extérieur, faisant de cet édifice une vitrine de la filière Plasturgie & Composites.

Allizé-Plasturgie entend faire de son nouveau siège social un lieu de création, d'innovation et d'échanges autour des sujets d'intérêt pour les acteurs de la filière. Un lieu de ressource au sein duquel on retrouve un atelier de fabrication additive, des expositions temporaires sur les plastiques et un espace Matériautech d'échantillons matières.

Allizé-Plasturgie innove, s'adapte et évolue pour offrir un service de qualité à ses membres et pour poursuivre son engagement au service de l'avenir de la filière plasturgie & composites.

Une concentration des expertises et des ressources

Le siège social Allizé-Plasturgie est situé géographiquement en face de la plateforme technique du Cirfap (Centre inter-régional de formation alternée de la plasturgie) et du CFP (Conseil formation plasturgie). Cela permet un regroupement des équipes et un rapprochement avec les acteurs de l'écosystème de la filière, locataires de ce nouveau bâtiment. Cette proximité géographique est une des raisons à la genèse du projet immobilier. En effet, ce rapprochement est un réel avantage car il simplifie la mise en place et la gestion des projets transversaux, qui seront profitables tant e interne avec la mutualisation des compétences, que pour les industriels adhérents.

Un projet immobilier qui a bénéficié du soutien de l'État et de la région Auvergne-Rhône-Alpes

Le nouveau siège social d'Allizé-Plasturgie a été réalisé dans le cadre du programme d'investissements d'Avenir The plast to be, bénéficiant du soutien financier de la région Auvergne Rhône-Alpes et de la Banque des territoires pour le compte de l'État.

Allizé-Plasturgie | Communiqué de presse | novembre | 2018 | 1

L' « à propos » ci-dessous devra être intégré :

Grand plan d'investissement - Investissements d'Avenir

Doté de 57 milliards d'euros, le Programme d'investissements d'avenir (PIA), piloté par le Secrétariat général pour l'investissement (SGPI), a été mis en place par l'État pour financer des investissements innovants et prometteurs sur le territoire, afin de permettre à la France d'augmenter son potentiel de croissance et d'emplois. Depuis le lancement du PIA, l'Etat a ainsi co-financé plus de 6 000 projets pour préparer l'avenir. Une partie de ce programme d'investissements d'avenir, dotée de 10 milliards d'euros, s'inscrit dans le Grand Plan d'Investissement (GPI) de 57 milliards d'euros nouvellement engagé par le Gouvernement en 2017 et mené tout au long du quinquennat, afin d'accompagner les réformes structurelles et répondre à quatre défis majeurs de la France : la neutralité carbone, l'accès à l'emploi, la compétitivité par l'innovation et l'État numérique.

En savoir plus sur : <https://www.gouvernement.fr/secretariat-general-pour-l-investissement-sgpi>

Nous suivre sur Twitter : @SGPI_avenir

1. La communication ne concerne pas directement le projet financé par le PIA et le GPI

Exemples de communications concernées : plaquette de présentation des formations d'un CFA financé en partie par le PIA ; communication d'un porteur de projets qui a reçu un financement du PIA/GPI ; communication d'une structure ESS qui ne concerne pas le projet financé par le PIA/GPI ; etc.

Le porteur de projet peut, s'il le souhaite, rappeler le soutien apporté par le PIA/GPI et utiliser le label comme suit :



LE GRAND PLAN
D'INVESTISSEMENT

Le projet/L'initiative a bénéficié
du Programme d'Investissements d'Avenir
du Grand Plan d'Investissement



LE GRAND PLAN
D'INVESTISSEMENT

Nom de la structure a bénéficié
du Programme d'Investissements d'Avenir
du Grand Plan d'Investissement



LE GRAND PLAN
D'INVESTISSEMENT

Avec le concours
du Programme d'Investissements d'Avenir
du Grand Plan d'Investissement

Dans ce cas, les documents ne sont pas soumis à la validation de la direction de la communication de la Banque des Territoires.

Par ailleurs, pour ce type de communication, l'utilisation du bloc de logotypes « SGPI » et « Banque des Territoires » n'est pas autorisée.

Notons que ceci ne concerne pas les inaugurations, poses de 1^{re} pierre, annonces de partenariats (auxquelles le PIA/GPI a participé ni les communications liées aux éco quartiers VDD (dans ces cas, cf. point 1 de la charte).

banquedesterritoires.fr

  | @BanqueDesTerr